

13072-10

SERVICES PÉNITENTIAIRES



PROJET DE BUDGET
DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1930
(BUDGET GÉNÉRAL)

PROJET DE LOI
PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
PORTANT FIXATION
DU
BUDGET GÉNÉRAL DE L'EXERCICE 1930

SERVICES PÉNITENTIAIRES



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1929

TABLE DES MATIÈRES.

SERVICES PÉNITENTIAIRES.

	Pages.
Note préliminaire.....	7
Nomenclature des crédits demandés.....	11
Développements, par chapitres, articles et paragraphes des crédits demandés.....	12
Documents à l'appui du projet de budget :	
Construction et aménagement des prisons cellulaires.....	60
Situation des dépenses d'acquisition et de construction.....	62
État des missions.....	63
Résultat de la régie directe du travail en 1928.....	66
État des créations et suppressions d'emplois proposées pour 1930.....	70

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés au titre de l'exercice 1930 pour les dépenses du budget des Services pénitentiaires s'élèvent à la somme de 115.281.461^f

Les crédits accordés pour 1929 se sont élevés à la somme de 112.634.356

La comparaison des crédits votés pour 1929 avec ceux demandés pour 1930 fait donc apparaître une augmentation de dépenses au projet de budget de 1930 de 2.647.105

Pour une grande part, cette augmentation n'est qu'apparente: elle résulte de la révision générale des traitements.

Par ailleurs, cette augmentation est due à la continuation de la mise en œuvre d'un plan d'intensification de la régie directe du travail comportant la création de nouveaux ateliers dans les établissements pénitentiaires afin de satisfaire à d'importantes commandes de la Guerre et de la Marine.

Pour l'ensemble du budget, la progression des dépenses à caractère indispensable est insignifiante. Accroître, dans le moindre délai possible, la régie directe du travail, qui est pour le Trésor une source de recettes importantes, telle a été la préoccupation essentielle des services pénitentiaires dans la préparation du présent projet.

TABLEAU DE COMPARAISON
PAR CHAPITRE
DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1930
AVEC
LES CRÉDITS ALLOUÉS POUR L'EXERCICE 1929

NOMENCLATURE DES CRÉDITS DEMANDÉS.

NUMÉROS DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	En plus.	En moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
3^e PARTIE. — SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.					
1	Traitements du personnel de l'administration centrale et du service intérieur.....	617.900	615.750	1.250	"
2	Indemnités au personnel de l'administration centrale et du service intérieur.....	12.150	8.300	3.850	"
3	Matériel, impressions et dépenses diverses de l'administration centrale.....	45.000	45.000	"	"
4	Frais de correspondance télégraphique.....	9.000	9.000	"	"
5	Personnel administratif du service pénitentiaire. — Traitements.....	3.701.000	3.434.125	266.875	"
6	Personnel de surveillance du service pénitentiaire. — Traitements.....	32.988.000	31.115.000	1.873.000	"
7	Indemnités et allocations diverses au personnel administratif du service pénitentiaire.....	1.094.465	960.560	133.905	"
8	Indemnités et allocations diverses au personnel de surveillance du service pénitentiaire.....	1.204.476	715.796	488.680	"
9	Personnel technique des établissements pénitentiaires. — Traitements.....	846.625	846.625	"	"
10	Ouvriers libres temporaires des établissements pénitentiaires. — Salaires.....	577.500	550.000	27.500	"
11	Entretien des détenus.....	34.040.000	37.100.000	"	3.060.000
12	Application de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée.....	5.900.000	5.350.000	550.000	"
13	Régie directe du travail.....	18.000.000	16.705.750	1.294.250	"
14	Remboursements divers occasionnés par le séjour de détenus hors des établissements pénitentiaires.....	450.000	300.000	150.000	"
15	Transport des détenus et des libérés.....	745.000	595.000	150.000	"
16	Travaux aux bâtiments pénitentiaires. — Mobilier.....	2.551.550	2.551.550	"	"
17	Exploitations agricoles.....	263.300	136.600	126.700	"
18	Consommations en nature des établissements pénitentiaires.....	748.140	650.000	98.140	"
19	Dépenses accessoires et diverses du service pénitentiaire.....	423.655	362.700	60.955	"
20	Subventions aux institutions et comités de patronage.....	100.000	75.000	25.000	"
21	Acquisitions et constructions pour le service pénitentiaire.....	25.000	18.000	7.000	"
22	Participation de l'État dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.....	1.000.000	550.000	450.000	"
23	Secours personnels à divers titres.....	20.000	20.000	"	"
24	Attribution aux personnels civils de l'État d'allocations pour charges de famille.....	3.136.000	3.136.000	"	"
25	Indemnité de résidence.....	3.533.600	3.533.600	"	"
26	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension.....	150.000	150.000	"	"
27	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
28	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
29	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
	TOTAUX de la 3 ^e partie.....	112.181.461	109.534.356	5.707.105	3.060.000
5^e PARTIE. — REMBOURSEMENTS, RESTITUTIONS ET NON-VALEURS.					
30	Remboursements sur le produit du travail des détenus.....	3.100.900	3.100.900	"	"
	TOTAUX pour les Services pénitentiaires.....	115.281.461	112.634.356	5.707.105	3.060.000
	En plus.....			2.647.105 ¹ .	

DÉVELOPPEMENTS, PAR CHAPITRES, ARTICLES

ET PARAGRAPHES, DES CRÉDITS DEMANDÉS.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.				
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux.....	511.750	511.750	#	#
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur.....	44.850	43.600	1.250	#
ARTICLE 3. — Application des lois militaires.....	73.000	73.000	#	#
TOTAL.....	629.600	628.350	1.250	#
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	12.600	12.600	#	#
TOTAL du chapitre 1^{er}.....	617.000	615.750	1.250	#
EN PLUS.....			1.250^f	

OBSERVATIONS.		
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense.	
	francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.		
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.		
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux :		107.625
3 chefs de bureau..... de 32.000 à 40.000 ^f	108.000	511.750
4 sous-chefs de bureau..... de 24.000 à 30.000	136.000	
8 rédacteurs dont 1 secrétaire de direction..... de 12.000 à 22.000	74.580	
6 commis d'ordre..... de 9.000 à 16.000	53.400	
5 expéditionnaires..... de 8.000 à 13.500	32.145	
3 sténo-dactylographes..... de 8.000 à 13.500		
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur :		
1 huissier..... de 8.000 à 10.000 ^f	8.970	44.850
4 hommes de service..... de 8.000 à 10.000	35.880	
ARTICLE 3. — Crédits nécessaires à l'application des lois militaires.....		73.000
TOTAL.....	629.600	629.600
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....		12.600
TOTAL du chapitre 1^{er}.....	617.000	617.000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1929.		
Augmentation résultant de l'application du décret du 5 novembre 1928 fixant la nouvelle échelle des traitements du personnel du service intérieur.....		1.250 ^f

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 2.				
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.....	12.150	8.300	3.850	"
CHAPITRE 3.				
MATÉRIEL, IMPRESSIONS ET DÉPENSES DIVERSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	45.000	45.000	"	"
CHAPITRE 4.				
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	9.000	9.000	"	"

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 2.	
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.	
Indemnités fixes { au chef de bureau faisant fonctions de sous-directeur.....	4.000
{ au secrétaire de la direction.....	2.700
Indemnités pour travaux supplémentaires.....	3.950
Indemnités aux gens de service.....	1.500
Total du chapitre 2.....	12.150
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1929.	
Augmentation provenant de l'application du décret du 23 août 1928, modifiant le tarif de rétribution des heures supplémentaires.....	3.850 ¹
CHAPITRE 3.	
MATÉRIEL, IMPRESSIONS ET DÉPENSES DIVERSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.	
Dépenses diverses de matériel de l'administration centrale.....	45.000 ¹
CHAPITRE 4.	
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	9.000 ¹

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5.				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	1.480.900	1.418.950	61.950	"
ARTICLE 2. — Dépôt de relégables.....	68.450	60.713	7.737	"
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction (autres départements que la Seine)	432.800	433.462	"	662
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.....	766.700	711.088	55.612	"
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	345.850	316.862	28.988	"
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires, du contrôle et de la régie directe..	48.450	42.715	5.735	"
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.....	328.400	304.175	24.225	"
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.....	305.450	216.500	88.950	"
TOTAL.....	3.777.000	3.504.465	273.197	662
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	76.000	70.340	5.660	"
TOTAL du chapitre 5.....	3.701.000	3.434.125	267.537	662
			En plus : 266.875 ^f	

OBSERVATIONS.			
NATURE DES DÉPENSES.			
CHAPITRE 5.			
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.			
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.			
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.
		francs.	francs.
Directeurs.....	12	de 22.000 à 30.000	312.000
Sous-directeurs.....	12	de 18.000 à 22.000	240.000
Greffiers comptables [12], économes [12].....	24	de 16.000 à 20.000	431.400
Instituteurs [9], institutrices [3], Commis. [27].....	39	de 9.000 à 16.000	487.500
Médecins fonctionnaires.....	1	10.000	10.000
	88		
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :			
En plus : Augmentation des traitements.....			136.950 ^f
En moins : Transfert au budget des services d'Alsace et de Lorraine du crédit afférent au traitement des aumôniers fonctionnaires.....			75.000
En plus.....			61.950
ARTICLE 2. — Dépôt de relégables.			
Sous-directeur.....	1	de 18.000 à 22.000	20.000
Greffier comptable [1], économe [1].....	2	de 16.000 à 20.000	35.950
Commis.....	1	de 9.000 à 16.000	12.500
	4		
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :			
En plus : Augmentation des traitements.....			7.737 ^f
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)			
Directeurs.....	4	de 22.000 à 30.000	104.000
Sous-directeur.....	3	de 18.000 à 22.000	60.000
Greffiers comptables [4], économes [4].....	8	de 16.000 à 20.000	143.800
Instituteurs [5], Commis [5].....	10	de 9.000 à 16.000	125.000
	25		
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :			
En plus : Augmentation des traitements.....			49.338 ^f
En moins : Transfert au budget des services d'Alsace et de Lorraine du crédit afférent au traitement des aumôniers fonctionnaires.....			50.000
En moins.....			662
A reporter.....			1.982.150

Suite des *Développements, par chapitres, articles*

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5. (Suite.)				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
RÉPARTITION DES EMPLOIS.	NOMBRE D'EMPLOIS.			
Directeurs	29	754.000		
Sous-directeurs et sous-directrices	27	540.000		
Greffiers comptables [31], économes [26]	57	1.024.575		
Instituteurs [36], institutrices [14], Commis [40]	90	1.125.000		
Régisseurs des cultures	1	17.975		
Médecins fonctionnaires	1	10.000		
TOTAL	205	#		
Article 8 (Dépenses communes)		305.450		
TOTAL		3.777.000		
A DÉDUIRE 2 p. 100 pour vacances d'emplois		76.000		
CRÉDIT demandé		3.701.000		

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.				
Suite du CHAPITRE 5.				
Report				1.982.150
ARTICLE 4. — <i>Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.</i>				
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Directeurs	6	de 22.000 à 30.000	156.000	
Sous-directeurs [5] et sous-directrice [1]	6	de 18.000 à 22.000	120.000	
Greffiers comptables [6] économes [5]	11	de 16.000 à 20.000	197.725	766.700
Instituteurs [21] et institutrices [1]	22	de 9.000 à 16.000	275.000	
Régisseurs des cultures	1	de 16.000 à 20.000	17.975	
	46			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
<i>En plus</i> : Augmentation des traitements				55.612 ^f
ARTICLE 5. — <i>École de préservation de jeunes filles.</i>				
Directeurs	3	de 22.000 à 30.000	78.000	
Sous-directrices	3	de 18.000 à 22.000	60.000	
Greffiers comptables [3] économes [3]	6	de 16.000 à 20.000	107.850	345.850
Institutrices	8	de 9.000 à 16.000	100.000	
	20			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
<i>En plus</i> : Augmentation des traitements				28.988 ^f
ARTICLE 6. — <i>Service des transfèrements cellulaires, du contrôle du travail et de la régie directe.</i>				
Greffiers comptables	2	de 16.000 à 20.000	35.950	
Commis	1	de 9.000 à 16.000	12.500	48.450
	3			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
<i>En plus</i> : Augmentation des traitements				5.735 ^f
A reporter				3.143.150

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS POUR l'exercice 1930.	ACCORDÉS POUR l'exercice 1929.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
					NATURE DES DÉPENSES.
					MONTANT total de la dépense.
					francs.
					Suite du CHAPITRE 5.
					Report.....
					3.143.150
					ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.
					PERSONNEL.
					CHIFFRE de PERSONNEL.
					TRAITEMENTS ANNUELS.
					MONTANT DE LA DÉPENSE.
					francs.
					francs.
					Directeurs.....
					4
					de 22.000 à 30.000
					104.000
					Sous-directeurs.....
					2
					de 18.000 à 22.000
					40.000
					Greffiers comptables (3) économe (1).....
					4
					de 16.000 à 20.000
					71.900
					Instituteurs (1), institutrices (2), Commis (6).....
					9
					de 9.000 à 16.000
					112.300
					19
					328.400
					Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :
					En plus : Augmentation des traitements.....
					24.225
					ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.
					Répercussion de la loi du 1 ^{er} avril 1923.....
					132.500
					— loi du 17 avril 1924.....
					48.000
					— loi du 9 décembre 1927.....
					24.000
					Traitements des employés en surnombre.....
					35.950
					Reclassement nécessité par les nouveaux traitements.....
					65.000
					La comparaison avec le crédit accordé en 1929 se décompose comme suit :
					En plus : Augmentation des crédits prévus pour l'application des lois militaires.....
					34.500
					Augmentation des traitements des employés en surnombre.....
					7.425
					Reclassement prévu au paragraphe 5.....
					65.000
					106.925
					En moins : Suppression d'un crédit pour un emploi en surnombre.....
					17.975
					Soit : En plus:.....
					88.950
					TOTAL.....
					3.777.000
					A déduire : 2 p. 100 pour vacances d'emplois.....
					76.000
					CRÉDIT DEMANDÉ.....
					3 701.000

CHAPITRE 5. (Suite.)

PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 6.				
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	8.705.125	8.237.250	467.875	"
ARTICLE 2. — Dépôt de rélégués.....	273.875	258.750	15.125	"
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction (autres départements que la Seine).....	16.277.625	15.487.500	790.125	"
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et École de réforme de jeunes garçons.....	2.092.750	1.963.750	129.000	"
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	688.625	646.500	42.125	"
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.....	390.250	348.250	42.000	"
ARTICLE 7. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.....	3.482.750	3.311.000	171.750	"
ARTICLE 8. — Dépenses communes.....	1.627.000	1.462.000	165.000	"
TOTAL.....	33.538.000	31.715.000	1.823.000	"
A déduire pour vacances d'emplois.....	550.000	500.000	50.000	"
RESTE.....	32.988.000	31.215.000	1.773.000	"
aire pour suppressions jugées possibles.....	"	100.000	100.000	"
TOTAL du chapitre 6.....	32.988.000	31.115.000	1.873.000	"
EN PLUS.....			1.873.000	

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
CHAPITRE 6.				
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.				
PERSONNEL.	CHIFFRE de personnel.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	8.705.125
		francs.	francs.	
Surveillants-chefs (9), surveillantes-chefs (2).....	11	de 12.500 à 14.500	147.125	
Premiers surveillants (32), premières surveillantes (3).....	35	de 11.000 à 12.000	402.500	
Surveillants commis-greffiers (46).....	46	de 9.000 à 12.000	483.000	
Surveillants et surveillants stagiaires (730), surveillantes (65).....	795	de 8.500 à 10.500	7.552.500	
Surveillantes congréganistes.....	20	6.000	120.000	
	907			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
En plus : Augmentation des traitements.....			467.875	
ARTICLE 2. — Dépôt de rélégués.				
Surveillant-chef.....	1	de 12.500 à 14.000	13.375	273.875
Premiers surveillants.....	1	de 11.500 à 12.000	11.500	
Surveillant commis-greffier.....	2	de 9.000 à 12.000	21.000	
Surveillants.....	24	de 8.500 à 10.500	228.000	
	28			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
En plus : Augmentation des traitements.....			15.125	
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)				
Surveillants-chefs.....	155	de 12.500 à 14.500	2.072.125	16.277.625
Premiers surveillants (27), premières surveillantes (5).....	32	de 11.000 à 12.000	368.000	
Surveillants commis-greffiers.....	118	de 9.000 à 12.000	1.230.000	
Surveillants (r. 143), surveillantes (prisons de grand effectif) (68).....	1.211	de 8.500 à 10.500	11.504.500	
Surveillantes (prisons de petit effectif).....	191	de 4.600 à 6.000	930.000	
Surveillantes congréganistes.....	23	6.000	138.000	
	1.730			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
En plus : Augmentation des traitements.....			801.625	
En moins : Suppression de 7 surveillantes (prisons de grand effectif).....			66.500	
Suppression de 7 surveillantes (prisons de petit effectif).....			35.000	
EN PLUS.....			790.125	
ARTICLE 4. — Maison d'éducation surveillée et École de réforme de jeunes garçons				
Premiers maîtres.....	6	de 12.500 à 14.500	80.250	2.092.750
Maîtres.....	23	de 11.000 à 12.000	261.500	
Moniteurs (180), Monitrices (4).....	184	de 8.500 à 10.500	1.748.000	
	213			
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :				
En plus : Augmentation des traitements.....			120.000	
A reporter.....				27.340.375

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

NATURE DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONE
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 6. (Suite.) PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.					
REPARTITION DES EMPLOIS.					
	BUDGET DE 1929.				
	NOMBRE	MONTANT de la dépense.			
		francs.			
Surveillant principal.....	1	15.000			
Surveillants-chefs (170) et des transfère- ments cellulaires (10).....					
Surveillantes-chefs (3).....	192	2.568.000			
Premiers maîtres (6).....					
Premières maîtresses (3).....					
Premiers surveillants (77).....					
Premières surveillantes (8).....	114	1.311.000			
Maîtres (23), Maîtresses (6).....					
Surveillants commis greffiers (186).....	189	1.984.500			
Surveillantes commis greffiers (3).....					
Premiers surveillants des transfère- ments cellulaires.....	20	230.000			
Dame employée du service des transfère- ments cellulaires.....	1	11.500			
Surveillants (2.152).....					
Surveillantes des établissements de grand effectif (151).....	2.548	24.206.000			
Moniteurs (185).....					
Monitrices (60).....					
Surveillantes des établissements de petit effectif.....	191	955.000			
Surveillantes congréganistes.....	105	630.000			
ARTICLE 8. (Dépenses communes.).....	"	1.627.000			
TOTAL.....	3.361	33.538.000			
À DÉDUIRE :					
Vacances d'emplois.....		550.000			
CRÉDIT DEMANDÉ.....		32.988.000			
NATURE DES DÉPENSES.					MONTANT TOTAL de la dépense.
Suite du CHAPITRE 6.					francs.
Report.....					27.349.375
ARTICLE 5. — Écoles de préservations de jeunes filles.					
PERSONNEL.					
	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.		
		francs.	francs.		
Premières maîtresses.....	3	12.500 à 14.500	40.125		688.625
Maîtresses.....	6	11.500 à 12.000	69.000		
Moniteurs (5), Monitrices (55).....	61	8.500 à 10.500	579.500		
	70				
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :					
En plus : Augmentation des traitements.....					42.125
ARTICLE 6. — Services des transfèrements cellulaires.					
Surveillant principal.....	1	14.000 à 16.000	15.000		390.250
Surveillants-chefs.....	10	12.500 à 14.500	133.750		
Premiers surveillants.....	20	11.000 à 12.000	230.000		
Dame employée.....	1	11.000 à 12.000	11.500		
	32				
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :					
En plus : Augmentation des traitements.....					42.000
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.					
Surveillants-chefs (5), surveillante-chef (1).....	6	12.500 à 14.500	80.250		3.482.750
Premiers surveillants.....	17	11.000 à 12.000	195.500		
Surveillants commis-greffiers (21), surveillantes-commis-greffier (2).....	23	9.000 à 12.000	241.500		
Surveillants (255), surveillantes (18).....	273	8.500 à 10.500	2.593.500		
Surveillantes congréganistes.....	62	6.000	372.000		
	381				
Comparaison avec le crédit accordés en 1929 :					
En plus : Augmentation des traitements.....					171.750
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.					
Repercussion de la loi du 1 ^{er} avril 1923.....					810.000
— 17 avril 1924.....					445.000
Repercussion de la loi du 9 décembre 1927.....					171.000
Part contributive de l'État pour la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.....					12.000
Somme nécessaire pour suppléer à l'insuffisance de crédit provenant de l'application de la règle du traitement moyen aux surveillants commis greffiers dont les titulaires actuels sont tous dans les trois premières classes de l'emploi.....					189.000
TOTAL.....					1.627.000
A déduire : Pour vacances d'emploi.....					550.000
CRÉDIT DEMANDÉ.....					32.988.000
Comparaison avec le crédit accordé en 1929 :					
En plus : Crédit inscrit au paragraphe 5.....					189.000
En moins : Diminution des crédits prévus pour bonifications d'ancienneté à raison des services militaires.....					24.000
EN PLUS.....					165.000

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONS.	MONTANT total de la dépense. francs.																													
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.																															
	francs.	francs.	francs.	francs.																															
CHAPITRE 7.																																			
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.																																			
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction	221.925	197.725	24.200		<p style="text-align: center;">INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. <i>Indemnités de caisse et de versement aux comptables (règlement du 4 août 1864; décret du 1^{er} avril 1921).</i> <i>Indemnités au personnel des services spéciaux (médecins, chirurgiens, pharmaciens, dentistes, internes en médecine et en pharmacie, aumôniers des différents cultes) [arrêté du 23 octobre 1920].</i> <i>Frais de tournées des directeurs (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Frais généraux de direction aux chefs et aux comptables des établissements pénitentiers de la Seine (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail (décret du 30 août 1920).</i> <i>Indemnités de voyage et de déménagement à des employés changeant de résidence (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine (loi du 22 juillet 1923).</i></p> <p style="text-align: center;">ARTICLE PREMIER. — Maisons centrales de force et de correction.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;">MONTANT des INDEMNITÉS.</th> </tr> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;">francs.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Indemnités de logement</td><td style="text-align: right;">47.600</td></tr> <tr><td>Indemnités de caisse et de versement aux comptables</td><td style="text-align: right;">3.425</td></tr> <tr><td>Indemnités aux médecins</td><td style="text-align: right;">47.800</td></tr> <tr><td>Indemnités aux pharmaciens</td><td style="text-align: right;">18.650</td></tr> <tr><td>Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes</td><td style="text-align: right;">40.525</td></tr> <tr><td>Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service</td><td style="text-align: right;">14.425</td></tr> <tr><td>Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine</td><td style="text-align: right;">49.500</td></tr> <tr><td>Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :</td><td></td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités de logement</td><td style="text-align: right;">9.350</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux médecins</td><td style="text-align: right;">4.600</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux pharmaciens</td><td style="text-align: right;">2.150</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes</td><td style="text-align: right;">8.100</td></tr> <tr><td>EN PLUS</td><td style="text-align: right;">24.200</td></tr> </tbody> </table>		MONTANT des INDEMNITÉS.		francs.	Indemnités de logement	47.600	Indemnités de caisse et de versement aux comptables	3.425	Indemnités aux médecins	47.800	Indemnités aux pharmaciens	18.650	Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	40.525	Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	14.425	Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine	49.500	Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		Augmentation des indemnités de logement	9.350	Augmentation des indemnités allouées aux médecins	4.600	Augmentation des indemnités allouées aux pharmaciens	2.150	Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes	8.100	EN PLUS	24.200
	MONTANT des INDEMNITÉS.																																		
	francs.																																		
Indemnités de logement	47.600																																		
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	3.425																																		
Indemnités aux médecins	47.800																																		
Indemnités aux pharmaciens	18.650																																		
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	40.525																																		
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	14.425																																		
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine	49.500																																		
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :																																			
Augmentation des indemnités de logement	9.350																																		
Augmentation des indemnités allouées aux médecins	4.600																																		
Augmentation des indemnités allouées aux pharmaciens	2.150																																		
Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes	8.100																																		
EN PLUS	24.200																																		
ARTICLE 2. — Dépôt de relégués	13.560	11.335	2.225																																
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine)	566.665	494.165	72.500																																
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons	69.195	59.970	9.225																																
ARTICLE 5. — École de préservation de jeunes filles	29.295	25.170	4.125																																
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires	1.850	1.375	475																																
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine	179.525	151.625	27.900																																
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services	44.450	38.900	5.550																																
TOTAL	1.126.465	980.265	146.200																																
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois	32.000	19.705	12.295																																
TOTAL du chapitre 7	1.094.465	960.560	133.905																																
			En plus : 133.905'																																
					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;">MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">ARTICLE 2. — Dépôt de relégués.</td></tr> <tr><td>Indemnités de logement</td><td style="text-align: right;">5.500</td></tr> <tr><td>Indemnités de caisse et de versement au comptable</td><td style="text-align: right;">125</td></tr> <tr><td>Indemnité au médecin</td><td style="text-align: right;">3.900</td></tr> <tr><td>Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes</td><td style="text-align: right;">3.000</td></tr> <tr><td>Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service</td><td style="text-align: right;">1.035</td></tr> <tr><td>Comparaison avec le crédit alloué en 1929 :</td><td></td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités de logement</td><td style="text-align: right;">1.225</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux médecins</td><td style="text-align: right;">400</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes</td><td style="text-align: right;">600</td></tr> <tr><td>EN PLUS</td><td style="text-align: right;">2.225</td></tr> </tbody> </table>		MONTANT	ARTICLE 2. — Dépôt de relégués.		Indemnités de logement	5.500	Indemnités de caisse et de versement au comptable	125	Indemnité au médecin	3.900	Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	3.000	Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	1.035	Comparaison avec le crédit alloué en 1929 :		Augmentation des indemnités de logement	1.225	Augmentation des indemnités allouées aux médecins	400	Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes	600	EN PLUS	2.225						
	MONTANT																																		
ARTICLE 2. — Dépôt de relégués.																																			
Indemnités de logement	5.500																																		
Indemnités de caisse et de versement au comptable	125																																		
Indemnité au médecin	3.900																																		
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	3.000																																		
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	1.035																																		
Comparaison avec le crédit alloué en 1929 :																																			
Augmentation des indemnités de logement	1.225																																		
Augmentation des indemnités allouées aux médecins	400																																		
Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes	600																																		
EN PLUS	2.225																																		
					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;">MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)</td></tr> <tr><td>Indemnités de logement</td><td style="text-align: right;">20.600</td></tr> <tr><td>Indemnités de caisse et de versement aux comptables</td><td style="text-align: right;">600</td></tr> <tr><td>Indemnités aux médecins</td><td style="text-align: right;">271.650</td></tr> <tr><td>Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes</td><td style="text-align: right;">159.805</td></tr> <tr><td>Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service</td><td style="text-align: right;">92.000</td></tr> <tr><td>Frais de tournées des directeurs</td><td style="text-align: right;">16.250</td></tr> <tr><td>Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine</td><td style="text-align: right;">5.760</td></tr> <tr><td>Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :</td><td></td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités de logement</td><td style="text-align: right;">4.700</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux médecins</td><td style="text-align: right;">25.600</td></tr> <tr><td>Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes</td><td style="text-align: right;">42.200</td></tr> <tr><td>EN PLUS</td><td style="text-align: right;">72.500</td></tr> </tbody> </table>		MONTANT	ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)		Indemnités de logement	20.600	Indemnités de caisse et de versement aux comptables	600	Indemnités aux médecins	271.650	Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	159.805	Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	92.000	Frais de tournées des directeurs	16.250	Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine	5.760	Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :		Augmentation des indemnités de logement	4.700	Augmentation des indemnités allouées aux médecins	25.600	Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes	42.200	EN PLUS	72.500		
	MONTANT																																		
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)																																			
Indemnités de logement	20.600																																		
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	600																																		
Indemnités aux médecins	271.650																																		
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	159.805																																		
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	92.000																																		
Frais de tournées des directeurs	16.250																																		
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine	5.760																																		
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :																																			
Augmentation des indemnités de logement	4.700																																		
Augmentation des indemnités allouées aux médecins	25.600																																		
Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes	42.200																																		
EN PLUS	72.500																																		
					802.150																														

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 7. (Suite.)					
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.					
Indemnités de logement.....	94.100				
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	6.475				
Indemnités aux médecins, chirurgiens, dentistes et internes en médecine.....	506.550				
Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie.....	36.450				
Indemnités aux ministres des cultes.....	240.230				
Frais de tournées des directeurs.....	92.000				
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	46.950				
Indemnité à l'architecte conseil du Service pénitentiaire.....	6.000				
Indemnités aux architectes réviseurs.....	6.000				
Indemnités pour frais de déménagement.....	21.450				
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail.....	11.000				
Frais généraux de direction aux directeurs et aux comptables des prisons de la Seine.....	4.000				
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	55.260				
TOTAL.....	1.126.465				
A déduire pour vacances d'emplois.....	32.000				
CRÉDIT DEMANDÉ.....	1.094.465				
NATURE DES DÉPENSES.					
Suite du CHAPITRE 7.					
Report.....					
802.150					
ARTICLE 4. — Maison d'éducation surveillée et école de réforme pour jeunes garçons.					
					MONTANT DES INDEMNITÉS.
					francs.
Indemnités de logement.....	9.700				
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	1.050				
Indemnités aux médecins.....	28.800				
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	17.500				
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	11.520				
Frais généraux de direction au chef de la maison d'éducation surveillée de la petite Roquette.....	625				
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :					
Augmentation des indemnités de logement.....					2.125
Augmentation des indemnités allouées aux médecins.....					2.800
Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes.....					4.300
EN PLUS.....					9.225
ARTICLE 5. — Ecoles de préservation de jeunes filles.					
Indemnités de logement.....	9.100				
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	375				
Indemnités aux médecins.....	11.600				
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	4.500				
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	3.720				
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :					
Augmentation des indemnités de logement.....					2.125
Augmentation des indemnités allouées aux médecins.....					1.100
Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes.....					900
EN PLUS.....					4.125
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.					
Indemnités de logement.....	1.600				
Indemnité de caisse au comptable.....	250				
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :					
Augmentation de l'indemnité de logement.....					475
A reporter.....					
902.497					

Suite des *Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.		
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	En plus.	En moins.			
	francs.	francs.	francs.	francs.			
<p>CHAPITRE 7. (Suite.)</p> <p>INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.</p>					<p>NATURE DES DÉPENSES.</p> <p>Suite du CHAPITRE 7.</p> <p>Report.....</p>	<p>MONTANT total des dépenses.</p> <p>francs.</p> <p>902.490</p>	
					<p>ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.</p>	<p>MONTANT DES INDEMNITÉS.</p> <p>francs.</p>	
					<p>Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....</p> <p>Indemnités aux médecins, chirurgiens, dentistes et aux internes en médecine.....</p> <p>Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie.....</p> <p>Indemnités aux ministres des différents cultes.....</p> <p>Frais généraux de direction aux chefs des différents établissements d'adultes et aux comptables.....</p>	<p>650</p> <p>142.800</p> <p>17.800</p> <p>14.900</p> <p>3.375</p>	<p>179.525</p>
					<p>Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :</p>		
					<p>Augmentation des indemnités allouées aux médecins et internes en médecine.....</p> <p>Augmentation des indemnités allouées aux pharmaciens et internes en pharmacie.....</p> <p>Augmentation des indemnités allouées aux ministres des différents cultes.....</p>	<p>22.500</p> <p>1.300</p> <p>4.100</p>	
					<p>EN PLUS.....</p>	<p>27.900</p>	
					<p>ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.</p>		
					<p>Indemnité à l'architecte conseil des Services pénitentiaires.....</p> <p>Indemnité aux architectes reviseurs (2 à 3.000).....</p> <p>Indemnités aux fonctionnaires chargés de la régie directe du travail.....</p> <p>Indemnités pour frais de déménagement.....</p>	<p>6.000</p> <p>6.000</p> <p>11.000</p> <p>21.450</p>	<p>44.450</p>
					<p>Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :</p>		
					<p>Augmentation de l'indemnité allouée aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail.....</p>	<p>5.550</p>	
					<p>TOTAL.....</p>		<p>1.126.465</p>
					<p>A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....</p>		<p>32.000</p>
					<p>TOTAL du crédit demandé.....</p>		<p>1.094.465</p>

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONS.	MONTANT TOTAL des dépenses. francs.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 8.						
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction	240.820	107.770	133.050			
ARTICLE 2. — Dépôt de relegables	17.265	13.065	4.200			
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)	596.011	339.961	256.050			
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons	35.190	3.240	31.950			
ARTICLE 5. — École de préservation de jeunes filles	11.595	1.095	10.500			
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires	129.900	124.820	5.080			
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine	50.975	3.125	47.850			
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services	122.720	122.720				
TOTAL du chapitre 8	1.204.476	715.796	488.680			
EN PLUS			488.680 ^f			
ARTICLE PREMIER. — Maisons centrales de force et de correction.						
MONYANT DES INDEMNITÉS.						
Indemnités aux vagnemestres						870 ^f
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service						3.900
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine						103.000
Indemnité de chaussures						133.050
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929. — En plus : Indemnité de chaussures						133.050 ^f
ARTICLE 2. — Dépôt de relegables.						
Indemnité au vagnemestre						65 ^f
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service						13.000
Indemnité de chaussures						4.200
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929. — En plus : Indemnité de chaussures						4.200 ^f
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)						
Indemnités pour le remplacement de surveillantes en congé de repos, de maladie ou de maternité						25.000 ^f
Indemnités aux vagnemestres						1.040
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service						103.921
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine						210.000
Indemnité de chaussures						256.050
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929. — En plus : Indemnité de chaussures						256.050 ^f
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.						
Indemnités aux vagnemestres						440 ^f
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service						2.800
Indemnité de chaussures						31.950
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929. — En plus : indemnité de chaussures						31.950
A reporter						889.286

Suite des *Développements, par chapitres, articles*

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 8. (Suite.)				
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
Indemnités aux vagnemestres.....	2.985			
Indemnités de logement au surveillant principal des transfèrements cellulaires.....	1.200			
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs des transfèrements cellulaires.....	1.500			
Indemnité à l'agent des transfèrements cellulaires passeur de wagons dans les gares de Paris.....	1.200			
Indemnités pour le remplacement des surveillantes en congé de repos, de maladie ou de maternité.....	25.000			
Indemnités de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	248.471			
Frais de voyage aux agents appelés devant le conseil de discipline et aux délégués du personnel y siégeant.....	21.120			
Indemnités de déménagement.....	67.600			
Indemnités aux agents en service, titulaires de la médaille pénitentiaire.....	24.000			
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonction.....	10.000			
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	313.000			
Indemnité de chaussures.....	488.400			
CRÉDIT DEMANDÉ.....	1.204.476			

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
Suite du CHAPITRE 8.		
Report.....		889.286 ^f
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.		
Indemnités aux vagnemestres.....	195 ^f	11.595
Frais de voyage et de détachement d'agent pour les besoins du service.....	906	
Indemnité de chaussures.....	10.500	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929. — En plus : Indemnité de chaussures..... 10.505 ^f		
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.		
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs.....	1.500 ^f	129.900
Indemnités de déplacement.....	121.200	
Indemnité de logement au surveillant principal.....	1.200	
Indemnité à l'agent passeur de wagons dans les gares de Paris.....	1.200	
Indemnité de chaussures.....	4.800	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 :		
Augmentation de l'indemnité de logement au surveillant principal.....	280 ^f	
Indemnité de chaussures.....	4.800	
EN PLUS..... 5.080		
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.		
Indemnités aux vagnemestres.....	575 ^f	59.975
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	2.759	
Indemnité de chaussures.....	47.850	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1929 : Indemnité de chaussures..... 47.850 ^f		
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.		
Indemnités de déménagement.....	67.600 ^f	122.720
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonction.....	10.000	
Indemnités aux agents appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel de surveillance y siégeant.....	21.120	
Indemnités aux agents en service titulaires de la médaille pénitentiaire.....	24.000	
TOTAL.....		1.204.476

Suite des Développements par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 9.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — TRAITEMENTS.				
Traitements.....	864.637	864.637	"	"
A déduire : 2 p. 100 pour vacances d'emplois.....	18.012	18.012	"	"
CRÉDIT DEMANDÉ.....	846.625	846.625	"	"
CHAPITRE 10.				
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.				
Salaires.....	577.500	550.000	27.500	"

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
CHAPITRE 9.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — TRAITEMENTS.				
PERSONNEL.	EFFECTIFS.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
Ingenieurs.....	3	de 11.000 à 20.000 ^f	46.500 ^f	789.637
Chefs d'ateliers.....	7	de 14.000 à 17.000	108.500	
Sous-chefs d'ateliers.....	58	de 8.500 à 13.500	634.637	
Répercussion de la loi du 1 ^{er} avril 1923.....			45.000 ^f	75.000
Répercussion de la loi du 17 avril 1924.....			25.000	
Répercussion de la loi du 9 décembre 1927.....			5.000	
TOTAL.....				864.637
		A déduire 2 p. 100 pour vacances d'emploi.....		18.012
		TOTAL ÉGAL AU CRÉDIT DEMANDÉ.....		846.625
CHAPITRE 10.				
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.				
Salaires des ouvriers libres temporaires et contribution patronale de 5 p. 100 pour la mise en application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales.....				577.500 ^f

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930. fr. c.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929. fr. c.	En plus. fr. c.	En moins. fr. c.	
CHAPITRE II.					
ENTRETIEN DES DÉTENUS.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Services à l'entreprise.....	3.353.220	3.800.000	"	446.780	
ARTICLE 2. — Services en régie.....	23.712.900	26.800.000	"	3.087.100	
ARTICLE 3. — Dépenses communes aux services de l'entreprise et de la régie.....	6.973.880	6.500.000	473.880		
TOTAUX.....	34.040.000	37.100.000	473.880	3.533.880	
EN MOINS.....			3.060.000		
CHAPITRE II.					
ENTRETIEN DES DÉTENUS.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Services de l'entreprise.					
Prisons de Paris. Frais d'entretien des détenus.....					
3.353.220					
ARTICLE 2. — Services en régie.					
Dépôt de relégués.					
Maisons centrales.					
Maisons d'arrêt.					
Établissements publics de jeunes détenus. Prisons de Fresnes.					
Soins des vivres.....					
Pharmacie.....					
Chauffage et éclairage.....					
Blanchissage, propreté, services divers.....					
Lingerie, literie et vestiaire.....					
16.072.720					
528.420					
4.539.340					
1.975.320					
597.100					
23.712.900					
ARTICLE 3. — Dépenses communes.					
Dépenses de cantine.....					
Frais d'expertises.....					
Dépenses diverses occasionnées par les adjudications.....					
Indemnités payées pour accidents du travail.....					
6.952.880					
15.000					
5.000					
1.000					
6.973.880					
TOTAL du chapitre II.....					
34.040.000					
Diminution provenant :					
Du transfert au chapitre 14 d'une somme de.....					
pour entretien des détenus dans les hôpitaux.....					
150.000					
Du transfert au chapitre 16 d'une somme de.....					
pour dépenses relatives à l'aménagement, à l'entretien des lignes téléphoniques, à la location et à la fourniture d'appareils.....					
35.900					
Du transfert au chapitre 19 d'une somme de.....					
pour communications téléphoniques.....					
25.000					
Du règlement total et définitif des plus-values d'inventaires aux entrepreneurs cessant leur service par suite de la mise en régie des prisons et également d'une diminution sensible du prix des denrées par suite de la mise en application de l'adjudication unique pour tous les établissements pénitentiaires.....					
2.850.000					
EN MOINS.....					
3.060.000					

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	En plus.	En moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 12.					
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.					
ARTICLE UNIQUE.....	5.900.000	5.350.000	550.000		
			EN PLUS : 550.000 ¹		
CHAPITRE 13.					
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Fabrication et confection. — Achat de matières premières et prix de la main-d'œuvre des détenus.....	16.891.000	14.199.750	2.691.250		
ARTICLE 2. — Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.....	1.100.000	2.500.000	"	1.400.000	
ARTICLE 3. — Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies.....	9.000	6.000	3.000		
TOTAL du chapitre 13.....	18.000.000	16.705.750	2.694.250	1.400.000	
			EN PLUS : 1.294.250 ¹		
OBSERVATIONS.					
NATURE DES DÉPENSES.					
CHAPITRE 12.					
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.					
Paiement des frais d'entretien des mineurs confiés aux institutions charitables, à l'Assistance publique et aux particuliers.....					5.900.000
TOTAL du chapitre 12.....					5.900.000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1929.					
L'augmentation résulte de la mise en vigueur du décret du 15 janvier 1929 qui a élevé le taux des allocations attribuées aux œuvres assurant l'entretien et l'éducation des mineurs.....					550.000 ¹
CHAPITRE 13.					
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.					
ARTICLE PREMIER.					
Fabrication et confection. — Achat de matières premières et prix de la main-d'œuvre des détenus. — Fourniture de lingerie, literie et vestiaire.....					16.891.000
ARTICLE 2.					
Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.....					1.100.000
ARTICLE 3.					
Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies.....					9.000
TOTAL du chapitre 13.....					18.000.000
DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1929.					
Augmentation de..... provenant de l'extension donnée à la fabrication et à la confection dans les ateliers par suite de nouveaux marchés passés avec les Ministères de la Guerre et de la Marine.					1.294.250 ¹

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DEPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS POUR l'exercice 1930.	ACCORDÉS POUR l'exercice 1929.	En plus.	En moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 14.					
REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DE DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
ARTICLE UNIQUE.....	450.000	300.000	150.000		
CHAPITRE 15.					
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de transport.....	736.000	580.000	150.000		
ARTICLE 2. — Secours de route.....	15.000	15.000			
TOTAL du chapitre 15.....	745.000	595.000	150.000		
EN PLUS.....			150.000		
CHAPITRE 14.					
REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DE DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
Hôpitaux, asiles d'aliénés, frais d'examen médical, etc.					450.000
TOTAL du chapitre 14.					450.000
L'augmentation correspond au transfert du chapitre 11 d'une somme de 150.000 francs destinés à supporter les frais d'hospitalisation des détenus, dépenses autrefois à la charge des entrepreneurs des services économiques des prisons, dont les services sont maintenant en régie. Le transfert, effectué dans les mêmes conditions, au budget de 1928, pour une somme de 225.000 francs s'est révélé insuffisant, les dépenses constatées en 1928 s'élevant à 375.000 francs.					
CHAPITRE 15.					
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de transport.					
Transports par voitures cellulaires (frais de locomotion, nourriture des détenus, menues dépenses de route)				400.000	} 730.000
Transports par voitures ordinaires sur les routes de terre ou par les chemins de fer et par bateaux à vapeur				160.000	
Transfèrements pour la prison de Fresnes et les prisons de Paris.....				150.000	
Frais d'escorte par la gendarmerie.....				20.000	
ARTICLE 2. — Secours de route.					
Secours de route et moyens de transport aux condamnés libérés des maisons de correction ou départementales et aux forçats libérés.					15.000
TOTAL du chapitre 15.....					745.000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1929.					
L'augmentation provient de l'insuffisance des crédits ouverts au présent chapitre par la loi de finances du 27 décembre 1927 qui s'élevaient à 595.000 francs. Cette dotation ayant été insuffisante, un supplément de 150.000 francs a été ouvert par la loi du 30 mars 1929 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1928. Il y a lieu de faire remarquer que l'Administration avait demandé dans ses propositions budgétaires pour l'exercice 1929 une somme de 160.000 francs sous la rubrique « Transfèrements pour les prisons de Fresnes et les prisons de Paris ». Elle ne demande que 150.000 francs dans le présent budget soit une économie de 10.000 francs par suite de la substitution de la traction automobile à la traction hippomobile.					

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 16.					
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES. — MOBILIER.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Travaux ordinaires aux bâtiments. (Prisons départementales. — Dépôts de forçats.).....	233 600	190.000	43.000	"	Travaux ordinaires aux bâtiments.....
ARTICLE 2. — Mobilier. (Prisons départementales. — Dépôts de forçats.).....	100.000	80 000	20.000	"	Mobilier.....
ARTICLE 3. — Bâtimens. (Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.).....	1.000.000	1.976.550	"	976.550	ARTICLE 3. — Bâtimens:
ARTICLE 4. — Mobilier. (Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.).....	1.217.950	305.000	912.950	"	Maisons centrales de force et de correction..... 564.750 ^f
TOTAL du chapitre 16.....	2.551.550	2.551.550	976.550	976.550	Établissements publics de jeunes détenus..... 435.250
					ARTICLE 4. — Mobilier.
					Maisons centrales de force et de correction..... 170.700
					Établissements publics de jeunes détenus..... 245.250
					Prisons de la Seine..... 72.000
					Service des transports par voitures cellulaires. — Renouvellement et entretien ordinaire du matériel roulant..... 280.000
					Achat et entretien du matériel de transport des prisons de Fresnes..... 450.000
					TOTAL du chapitre 16..... 2.551.550
					Explication des différences :
					En plus :
					Transfert du chapitre 11..... 35.000 ^f
					Relèvement de crédit pour les dépenses des travaux de bâtiment, d'entretien et d'achat de mobilier, de réfection et d'entretien du matériel des transfèrements cellulaires..... 1.465.000
					TOTAL..... 1.500.000
					En moins :
					Suppression du crédit pour travaux de reconstruction des bâtiments incendiés à la maison centrale de Clairvaux..... 1.500.000

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 17.					
Exploitations agricoles.....	263.300	136.600	126.700		
CHAPITRE 18.					
CONSOMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Établissements publics de jeunes détenus.....	671.520	592.200	79.320		
ARTICLE 2. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	76.620	57.800	18.820		
TOTAL au chapitre 18.....	748.140	650.000	98.140		
			En plus : 98.140'		
OBSERVATIONS.					
NATURE DES DÉPENSES.					
CHAPITRE 17.					
EXPLOITATIONS AGRICOLES.					
Établissements publics de jeunes détenus.....					MONTANT total de la dépense. francs. 263.300
TOTAL du chapitre 17.....					263.300
Différence par rapport au budget de 1929 : L'augmentation résulte de la nécessité de reconstituer une partie du cheptel, de remplacer et de compléter l'outillage et d'intensifier le rendement des cultures.....					
					126.700'
CHAPITRE 18.					
CONSOMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
ARTICLE 1 ^{er}					
Maisons d'éducation surveillée.					
Colonie d'Aniane (Hérault).....					24.437' 05"
Colonie de Belle-Ile (Morbihan).....					173.164 53
Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne).....					27.866 80
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne).....					174.144 79
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher).....					272.106 40
ARTICLE 2.					
École de préservation de Cadillac (Gironde).....					7.750 75
École de préservation de Clermont (Oise).....					5.317 80
École de préservation de Doullens (Somme).....					63.551 91
TOTAL du chapitre 18.....					748.139 75
Soit, en chiffres ronds, la somme égale au crédit demandé de.....					
					748.140' 00"
Augmentation de 98.140 francs provenant d'une récolte supérieure à celle de l'année précédente.					

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 19.				
DÉPENSES ACCESSOIRES ET DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales et dépôt de forçats.....	12.775	7.450	5.325	#
ARTICLE 2. — Établissements pénitentiaires de la Seine et maisons d'arrêt, de justice et de correction.....	48.555	30.400	18.155	#
ARTICLE 3. — Institutions publiques d'éducation corrective.....	309.775	284.300	25.475	#
ARTICLE 4. — Dépenses diverses.....	52.550	40.550	12.000	#
TOTAL du chapitre 19.....	423.655	362.700	60.955	#
			En plus : 60.955 ^f	

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 19.	
DÉPENSES ACCESSOIRES ET DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.	
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales et dépôt de forçats.	
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	3.000 ^f
Primes pour capture d'évadés.....	400
Fournitures de bureaux et d'école.....	4.050
Communications téléphoniques.....	5.325
	12.775
ARTICLE 2. — Établissements pénitentiaires de la Seine et maisons d'arrêt, de justice et de correction.	
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	6.000 ^f
Primes pour capture d'évadés.....	400
Fournitures de bureaux et d'école.....	24.000
Communications téléphoniques.....	18.155
	48.555
ARTICLE 3. — Institutions publiques d'éducation corrective.	
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	4.000 ^f
Primes pour capture d'évadés.....	1.255
Fournitures de bureaux et d'école.....	33.000
Pécule aux pupilles des établissements publics.....	270.000
Communications téléphoniques.....	1.520
	309.775
ARTICLE 4. — Dépenses diverses.	
Dépenses de traduction.....	4.000 ^f
Honoraires d'avocats.....	1.200
Médailles pénitentiaires.....	2.000
Dépenses pour le conseil supérieur des prisons.....	1.000
Missions diverses.....	5.500
Commission pénitentiaire internationale.....	10.000
Participation au Congrès pénitentiaire de Prague en 1930.....	12.000
Fournitures anthropométriques.....	1.450
Achat d'ouvrages pour les bibliothèques pénitentiaires.....	15.000
Commission de surveillance des établissements pénitentiaires d'Alsace-Lorraine.....	400
	52.550
TOTAL du chapitre 19.....	423.655
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.	
L'augmentation résulte :	
1 ^o Du transfert au présent chapitre des crédits relatifs aux redevances pour communications téléphoniques qui étaient précédemment incorporées dans le chapitre II.	
ARTICLE PREMIER.....	5.325
ARTICLE 2.....	18.155
ARTICLE 3.....	1.520
	25.000 ^f
2 ^o De la somme de 23.955 francs nécessaire pour remplacer le matériel scolaire dans les institutions publiques d'éducation corrective.....	
3 ^o D'une somme de 12.000 francs destinée à couvrir la dépense devant résulter de la participation de l'Administration au Congrès pénitentiaire de Prague, en 1930.....	12.000
TOTAL.....	60.955

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.	MONTANT total de la dépense. francs.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 20. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.					CHAPITRE 20. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE. Subventions aux institutions et comités de patronage se rattachant aux divers services de l'Administration pénitentiaire, ainsi qu'aux œuvres s'occupant du patronage des libérés conditionnels (application de la loi du 14 août 1885).....	100.000
ARTICLE UNIQUE.....	100.000	75.000	25.000		<i>Différence par rapport au budget de 1929 :</i> Augmentation destinée à majorer les subventions allouées aux œuvres qui patronnent spécialement des adultes. Les crédits de ce chapitre qui n'ont pas été relevés depuis de nombreuses années, malgré le renchérissement du prix de toutes choses, sont devenus insuffisants pour venir en aide efficacement aux œuvres dont l'action mérite d'être soutenue..... 25.000 ^f	
CHAPITRE 21. ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE.....	25.000	18.000	7.000		CHAPITRE 21. ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE.....	25.000
					<i>Différence par rapport au budget de 1929 :</i> L'augmentation provient de la construction de 13 logements, pour le personnel de la maison centrale de Loos, dans les dépendances de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, à raison de 1 logement par an. Sept logements sont déjà édifiés. Le prix de revient d'un logement tarifié pour 1929, 18.000 francs, vient de subir une augmentation de 7.000 francs en raison de la hausse pratiquée sur tous les matériaux de construction..... 7.000 ^f	
CHAPITRE 22. PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893.					CHAPITRE 22. PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893.	
ARTICLE UNIQUE.....	1.000.000	550.000	450.000		Allocation de subventions pour la participation de l'État dans les dépenses de constructions en cours.....	1.000.000
					<i>Différence par rapport au budget de 1929 :</i> Des travaux de construction et d'aménagement envisagés pour les prisons de la Seine, de Saint-Malo, de Nevers et du Mans atteindront 15 millions environ, et, par suite, les subventions de l'État pourront s'élever à 4 millions, à répartir sur 4 ou 5 années, sans compter celles qui seraient réclamées par d'autres départements. Il est donc nécessaire de porter le crédit à 1.000.000 francs afin de permettre d'accorder les subventions dont il s'agit, soit une augmentation de..... 450.000 ^f	

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 23.						
SECOURS PERSONNELS À DIVERS TITRES.						
ARTICLE UNIQUE.....	20.000	20.000	"	"		
CHAPITRE 24.						
ATTRIBUTION AUX PERSONNELS CIVILS DE L'ÉTAT D'ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.						
ARTICLE UNIQUE.....	3.136.000	3.136.000	"	"		
CHAPITRE 25.						
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE.....	3.533.600	3.533.600	"	"		
CHAPITRE 23.						
SECOURS PERSONNELS À DIVERS TITRES.....						20.000 ^f
CHAPITRE 24.						
ATTRIBUTION AUX PERSONNELS CIVILS DE L'ÉTAT D'ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.						
Charges de famille.....						2.800.000 ^f
Majoration de 12 0/0.....						336.000
						3.136.000
CHAPITRE 25.						
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE.						
indemnité de résidence.....						3.221.195
Majoration de 12 0/0.....						386.545
A déduire :						
2 0/0 pour vacances d'emplois.....						74.140
TOTAL égal au crédit demandé.....						3.533.600

Suite des développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930		OBSERVATIONS.	MONTANT TOTAL de la dépense.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 26.						
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.						
ARTICLE UNIQUE.....	150.000	150.000	"	"		150.000
CHAPITRE 27.						
EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.						
ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"		Mémoire.
CHAPITRE 28.						
DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.						
ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"		Mémoire.
CHAPITRE 29.						
DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.						
ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"		Mémoire.

DESIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1929.	en plus.	en moins.	NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT TOTAL de la dépense.
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 30.					CHAPITRE 30.	
REBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUÉS.					REBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUÉS.	
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et correction.....	2.943.180	3.007.750	#	64.570	ARTICLE PREMIER.	
ARTICLE 2. — Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	32.890	67.250	#	34.360	Maisons centrales de force et de correction.....	2.943.180
ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus.....	123.930	25.000	98.930	#	ARTICLE 2.	
					Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	32.890
					ARTICLE 3.	
TOTAL du chapitre 30.....	3.100.000	3.100.000	98.930	98.930	Établissements de jeunes détenus.....	123.930
					TOTAL du chapitre 30.....	3.100.000

ANNEXES

ANNEXE

Construction et aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.

NATURE DES DEPENSES.	ÉVALUATION TOTALE des dépenses.	MONTANT DES SUBVENTIONS à la charge de l'État.	CRÉDITS			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1930.		OBSERVATIONS.
			MONTANT au 1 ^{er} janvier 1930.	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	ACCORDÉS pour l'exercice 1930.	En plus.	En moins.	
Construction de la prison de Saint-Claude.....	47.000 00	15.800 00	14.305 ^f 50 ^c					
..... de Figeac.....	68.000 00	58.737 63	4.735 62					
..... de Gourdon.....	50.000 00							
Transformation de la prison d'Avignon.....	93.000 00	46.500 00	18.861 60					
Construction de la prison de Toulon.....	2.723.500 00	942.025 40	70.775 40	1.000.000 ^f	550.000 ^f	450.000 00		Travaux ayant fait l'objet de subventions.
..... de Saint-Malo.....	1.979.045 26	377.611 00	100.000 00					
..... du Mans.....	850.000 00	425.000 00	250.000 00					
..... de Chaumont.....	132.500 00	44.500 00	41.321 82					
Transformation des prisons de la Seine.....	10.000.000 00	2.500.000 00	2.000.000 00					
TOTAUX.....	15.943.045 26	4.410.174 00	1.000.000 00	1.000.000	550.000	450.000 00		

ANNEXE II.

SITUATION des dépenses de constructions et d'acquisitions pour le service pénitentiaire.

NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION des DÉPENSES.	CRÉDITS		OBSERVATIONS.
		RESTANT à ouvrir au 1 ^{er} janvier 1930.	DEMANDÉS pour l'exercice 1930.	
Construction de logements pour les surveillants de la maison centrale de Loos	204.000 ^f	126.000 ^f	25.000 ^f	
TOTAL	204.000	126.000	25.000	

ANNEXE III.

SERVICES PÉNITENTIAIRES

ANNÉE 1928.

ÉTAT des missions ne rentrant pas dans le cadre des inspections permanentes.

DATES.	DÉSIGNATION des FONCTIONNAIRES.	NATURE DE LA MISSION.	MONTANT des FRAIS.
			fr. c.
13 février	M. Mouton, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Inspection de la maison centrale de Loos	224 85
11 au 18 mars	Idem	Inspection des prisons de Nevers, Lyon, Grenoble, Digne, Nice et Marseille.	400 00
13 mai	Idem	Inspection de la maison d'éducation surveillée de Saint-Maurice	50 00
15 mai	M. Estève, chef du 3 ^e bureau de l'Administration pénitentiaire.	Idem	151 95
19 mai au 3 juin	M. Danjoy, ex-sous-directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à Prague en qualité de délégué à la Commission pénitentiaire internationale.	2.295 10
4 juillet	M. Mouton, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Inspection de la maison centrale de Melun	80 40
13 juillet	Idem	Inspection de la maison d'éducation surveillée de Saint-Maurice	159 95
3 et 4 août	Idem	Inspection de la maison centrale de Clairvaux	258 65
11 et 13 août	M. Cazeaux, sous-chef de bureau, chef du service du personnel.	Mission à l'école de préservation de Cadillac	502 50
15 au 18 septembre	M. Euvrard, chef de service de l'identité judiciaire.	Mission à la maison centrale de Nîmes	600 50
17 octobre	M. Penciolati, chef du 2 ^e bureau de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Poissy	18 60
8 au 12 décembre	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevault et à l'école de réformation de Saint-Hilaire.	270 25
		TOTAL	5.174 80

ANNEXE IV.

RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL

GESTION INDUSTRIELLE DE 1928

ÉTABLISSEMENTS.	NATURE DES INDUSTRIES.	RECETTES RÉELLES.		RECETTES D'ORDRE.		TOTAL DES RECETTES.		DÉPENSES RÉELLES.		DÉPENSES D'ORDRE.	TOTAL DES DÉPENSES.		EXCÉDENTS		OBSERVATIONS.		
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
MAISONS CENTRALES.																	
Clairvaux (Aube).....	Bois de broses.....	2.977	47	388.896	88	391.874	35	293.395	34	70.904	11	364.299	45	27.574	90	"	
	Tissage mécanique.....	"		1.191.824	11	1.191.824	11	1.130.233	73	129.037	23	1.259.270	96	"		67.446	85
	Tailleurs.....	19.121	11	71.963	11	91.084	22	76.767	43	17.012	78	93.780	21	"		2.695	99
	Fabrications diverses.....	330	70	"		330	70	"		237	46	237	46	93	24	"	
Montpellier (Hérault).....	Cordonnerie mécanique.....	"		545.531	65	545.831	65	651.204	28	19.987	31	671.191	59	"		125.659	94
	Lingerie.....	1.178	19	593.772	85	594.951	04	111.240	84	408.633	85	519.874	69	75.076	35	"	
	Uniformes.....	2.969	19	45.324	20	48.293	39	40.726	31	3.136	12	43.862	43	4.430	96	"	
Fontevault (Maine-et-Loire).....	Tissage.....	1	80	813.179	13	813.180	93	1.002.691	52	700	00	1.003.391	52	"		190.210	59
	Tailleurs.....	12.837	95	774.897	22	787.735	17	380.550	92	1.300	00	381.850	92	405.884	25	"	
	Sabotiers.....	6	00	"		6	00	"		"		"		6	00	"	
Melun (Seine-et-Marne).....	Imprimerie.....	708.362	63	405.883	56	1.114.246	19	680.276	90	108.294	91	788.571	81	325.674	38	"	
	Tailleurs.....	507.709	97	645.608	21	1.153.318	18	974.568	74	56.591	17	1.025.159	91	128.158	27	"	
	Cordonnerie.....	68.310	50	655.985	63	724.296	13	648.569	79	33.703	81	682.273	60	42.022	53	"	
	Meubles et lits.....	1.855	58	23.455	12	25.310	70	15.437	66	2.166	96	17.604	62	7.706	08	"	
Poissy (Seine-et-Oise).....	Brosserie.....	444.390	46	89.561	00	533.951	46	102.988	00	286.965	99	389.953	99	143.997	47	"	
	Tailleurs.....	809.447	38	129.493	23	938.940	61	828.141	02	52.891	96	881.032	98	57.907	63	"	
	Paillassons.....	14.000	00	5.447	10	19.447	10	6.239	85	5.096	98	11.936	83	7.510	27	"	
	Saboterie.....	"		"		"		"		"		"		"		"	
Ensisheim (Haut-Rhin).....	Brosserie.....	962	55	15.055	29	16.017	84	13.233	20	408	10	13.731	30	2.286	54	"	
	Ferblanterie et tonnellerie.....	"		1.858	53	1.858	53	1.504	25	358	50	1.862	75	"		4	22
	Imprimerie et reliure.....	18.508	35	4.552	90	23.061	25	16.916	07	3.386	54	20.302	61	2.758	64	"	
Haguenau (Bas-Rhin).....	Tailleurs.....	326	04	66.591	35	66.917	39	53.210	32	9.155	20	62.365	52	4.551	87	"	
	Cordonnerie.....	"		"		"		"		"		"		"		"	
	Lingerie.....	"		63.674	00	63.674	00	23.541	16	34.467	57	58.008	73	5.665	27	"	
TOTAUX.....		2.613.295	87	6.532.555	07	9.145.850	94	7.051.437	33	1.239.126	55	8.290.563	90	1.241.304	65	386.017	59
														855.287 ^f 06 ^c			

Excédent des recettes.....

ÉTABLISSEMENTS.	NATURE DES INDUSTRIES.	RECETTES		RECETTES		TOTAL		DÉPENSES		OBSERVATIONS.							
		RÉELLES.		D'ORDRE.		DES RECETTES.		RÉELLES.									
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.								
II.																	
ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.																	
Colonie d'Aniane (Hérault).....	Cordonnerie.....	"		37.819	86	37.819	86	23.432	74	11.672	68	35.105	42	2.714	44	"	
	Tailleurs.....	"		62.071	44	62.071	44	61.753	00	2.584	37	64.337	37	"		2.265	93
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher)....	Cordonnerie.....	235	35	38.026	75	38.262	10	23.359	92	2.088	20	26.348	12	11.913	98	"	
	Corderie.....	413	21	43.410	69	43.823	90	22.489	25	12.471	12	34.960	37	8.863	53	"	
Colonie de Belle-Île-en-Mer (Morbihan)....	Conserves alimentaires.....	2.264	08	37.951	24	40.215	32	31.597	25	"		31.597	25	8.618	07	"	
	Cordonnerie.....	149	08	25.806	70	25.955	78	26.892	28	"		26.892	28	"		936	50
	Tailleurs.....	95	49	1.323	00	1.418	49	7	50	4.279	29	4.286	79	"		2.868	30
Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne).....	Cordonnerie.....	"		10.674	55	10.674	55	6.014	73	3.209	12	9.223	85	1.450	70	"	
	Tailleurs.....	242	15	128.653	65	128.895	80	122.643	03	15.828	38	138.471	41	"		9.575	61
École de préservation de Clermont (Oise)...	Couture et tricotage.....	109	00	56.236	38	56.345	38	36.921	05	15.510	46	52.432	41	3.912	97	"	
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne).	Cordonnerie.....	"		15.461	22	15.461	22	15.000	00	460	00	15.460	00	1	22	"	
École de préservation de Cadillac (Gironde).	Lingerie.....	332	50	55.410	06	55.742	56	19.000	00	30.797	13	49.797	13	5.945	43	"	
École de préservation de Doullens (Somme).	Lingerie.....	185	40	67.923	35	68.108	75	27.488	04	20.370	06	47.858	10	20.250	65	"	
TOTAUX.....		4.026	26	580.768	89	584.795	15	416.599	69	120.170	81	536.770	50	63.670	99	15.646	34
Excédent des recettes.....														48.024 ^f 65 ^c			

RÉCAPITULATION.

I. Maisons centrales.....	2.613.295	87	6.532.555	07	9.145.850	94	7.051.437	33	
II. Établissements d'éducation correctionnelle.....	4.026	26	580.768	89	584.795	15	416.599	69	
TOTAUX.....	2.617.322	13	7.113.323	96	9.730.646	09	7.468.037	02	
Excédent de recettes.....									

RÉCAPITULATION.

1.239.126	55	8.290.563	88	1.241.304	65	386.017	59
120.170	81	536.770	50	63.670	99	15.646	34
1.359.297	36	8.827.334	38	1.304.975	64	401.663	93
Excédent de recettes.....						903.311 ^f 71 ^c	

ANNEXE V.

ÉTAT DES CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PROPOSÉES POUR 1930.

CHAPITRES		CRÉATIONS D'EMPLOIS.	SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.	OBSERVATIONS.
NUMÉROS.	LIBELLÉS.			
5	Personnel administratif de Service pénitentiaire. — Traitements.....	"	1 employé en surnombre.	
6	Personnel de surveillance de Service pénitentiaire — Traitements.....	"	14 surveillantes.	